



Pacte bois- biosourcés

propulsé par Fi**bois** CVL
& Envirobot Centre



©BHPR



Le Pacte bois-biosourcés c'est quoi ?



UN DOUBLE OBJECTIF

Engager le MOA¹ et l'ensemble de l'écosystème à intégrer dans leurs projets plus de bois et plus de matériaux biosourcés

Créer une dynamique prolifique entre l'offre et la demande



DES CIBLES

Promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, collectivités et aménageurs



6 engagements :

1

Les signataires s'engagent sur un pourcentage de leur **Surface de Plancher moyenne, en construction neuve et/ou en rénovation, intégrant des solutions bois et biosourcées**, dans un délai de 4 ans à compter de la signature :

- 40 % de la Sref² Niveau Or
- 20 % de la Sref Niveau Argent
- 10 % de la Sref Niveau Bronze

2

Les signataires s'engagent à ce que cette part de **leurs opérations corresponde, sur la moyenne des opérations engagées, aux exigences de la construction et rénovation bois et biosourcée**, telles que définies par le Pacte, intégrant les solutions bois et biosourcées à hauteur de :

- 36 kg/m² SDP³ pour la construction neuve (garde-fou : 15 kg/m² SDP par opération)
- 15 kg/m² pour la rénovation

3

Les signataires doivent favoriser des approvisionnements maîtrisés en mettant tous les moyens en oeuvre pour atteindre :

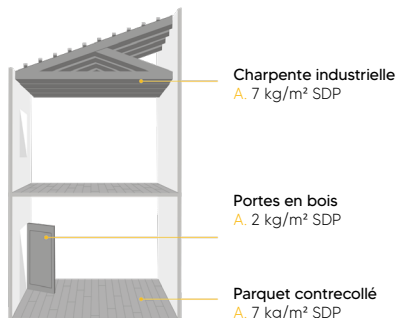
- 100 % d'approvisionnement bois certifié issus de forêts gérées durablement
- 30 % de bois récoltés et transformés en France
- des produits biosourcés quantifiés, prouvant d'une quantité massique de 25 % minimum de matériaux issus de biomasse.

Bâtiment référence : construction neuve R+3, 11 logements, 900 m²

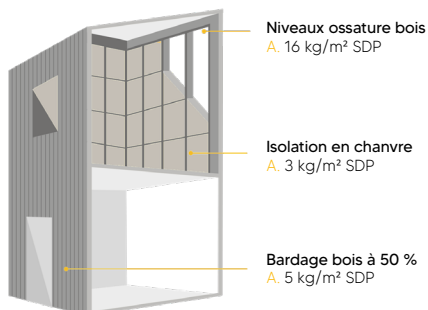
Charpente industrielle, parquet contrecollé, portes en bois

RDC structure béton, 3 niveaux en ossature bois et 50 % du bardage en bois

BIOSOURCÉ 16 kg/m² SDP



BIOSOURCÉ 24 kg/m² SDP





UN RÔLE

Fixer un cadre et aider les signataires à réaliser leurs engagements



UN PROCESSUS DE CONSTRUCTION COLLABORATIVE

- Des ateliers de montée en connaissance
- Des réunions de réflexion itératives pour construire un cadre adapté aux territoires
- Une rédaction fédératrice sur les engagements réalisables

4

Les signataires déploient **un ensemble de moyens sine qua non à l'atteinte des résultats** :

- Adhésion annuelle aux 2 associations : Fibois Centre-Val de Loire & Envirobat Centre
- Désignation d'un référent bois
- Participation aux réunions de travail et d'informations du Pacte
- Montée en compétence des équipes
- Intégration systématique de la compétence bois aux équipes projet
- Partage d'informations avec la communauté des signataires

5

Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre s'engagent à soutenir et accompagner les signataires, pour assurer l'atteinte de leurs engagements. A ce titre, ils mettent en place une méthode de comptage et de suivi, des réunions régulières pour faire avancer les projets, et déploient un ensemble de services de conseil et d'accompagnement collectifs et individuels.

6

Les partenaires du Pacte s'engagent aux côtés des maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre pour accélérer les conditions de réussite : organismes institutionnels, organisations professionnelles, certificateurs, entreprises de la transformation, de la mise en œuvre, de la conception... viennent consolider le PACTE et apportent leurs expertises.

¹MOA : Maître d'Ouvrage

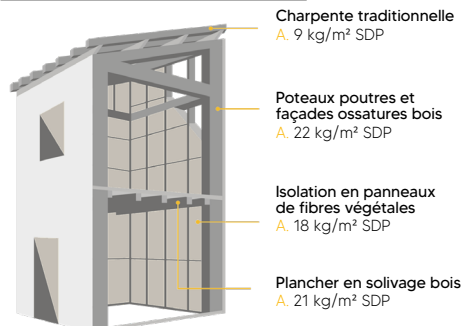
²Sref : Surface de référence

³SDP : Surface de plancher

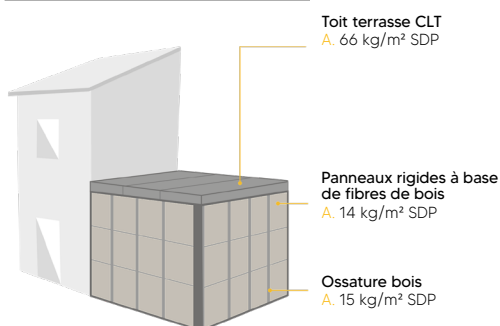
Poteaux et poutres bois, façades ossature bois, plancher en solivage bois, charpente traditionnelle et isolation en panneaux de fibres végétales

Extension 200 m² en ossature bois et toit terrasse en CLT

BIOSOURCÉ 70 kg/m² SDP



BIOSOURCÉ 95 kg/m² SDP



* A. Biosourcé

Le PACTE Bois / Biosourcés, un outil de valorisation

Fibois Centre-Val de Loire et Envirobat Centre mettent à votre disposition un ensemble d'outils qui vous permettent d'afficher votre volonté d'agir en faveur de la construction Bois et Biosourcés.

C'est également le moyen de faire valoir votre compétence et votre savoir-faire.

Ces outils prennent la forme de signatures numériques, de logos à intégrer sur vos sites internet, ou encore de supports physiques à positionner dans vos agences ou dans vos locaux.

Par ailleurs, chaque signature de convention fait l'objet d'une diffusion via les réseaux sociaux de Fibois Centre-Val de Loire et d'Envirobat Centre.

Vos contacts en Centre-Val de Loire :



Amandine DIDELOT

Prescriptrice bois
Fibois Centre-Val de Loire
06 56 66 33 93
a.didelot@fibois-cvl.fr



Fanny FLAMERMONT

Prescriptrice bois
Fibois Centre-Val de Loire
06 56 66 26 73
f.flamermont@fibois-cvl.fr



Céline MENDEZ

Prescriptrice matériaux biosourcés
Envirobat Centre
06 20 28 12 67
c.mendez@envirobatcentre.com



Emmanuel MAZODIER

Prescripteur matériaux biosourcés
Envirobat Centre
06 08 01 43 41
e.mazodier@envirobatcentre.com

www.fibois-cvl.fr

